

ACL - TARIFS VENON - ETE 2026

Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.
Ils s'appliquent aux familles résidant à Venon, et tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE	DEMI-JOURNEE	DEMI-JOURNEE
	Repas compris	Avec repas	Sans repas
0 - 400	10,50 €	7,75 €	5,25 €
401 - 450	13,50 €	9,50 €	6,75 €
451 - 600	14,10 €	9,90 €	7,05 €
601 - 800	16,10 €	11,15 €	8,05 €
801 - 1000	18,40 €	12,60 €	9,20 €
1001 - 1220	20,40 €	13,85 €	10,20 €
1221 - 1450	22,80 €	15,35 €	11,40 €
1451 - 1800	25,10 €	16,70 €	12,55 €
1801 - 2000	26,40 €	17,60 €	13,20 €
+2000	27,40 €	18,10 €	13,70 €

SUPPLEMENT STAGES COMPLEMENTAIRES PRATIQUES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

N. Dame de Mésage	Equitation matin : ajouter 32 € par semaine sauf du 13 au 17/07 : ajouter 24 €.
Les Petites Maisons	Club 3-6 ans ou 7-12 ans : ajouter 2 € par séance (sauf le mercredi). Pas de supplément pour les activités/sorties du mercredi.
Le Clos d'Espîs	Stages d'activités complémentaires à la semaine (Escrime, Kayak , Vélo, Skate et Cirque) : ajouter 8 € par semaine. Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

VILLA ARTHAUD

MURIANETTE

Quotient familial	Equitation	Equitation	Paddle	Paddle
	(Semaine de 5 après-midi)	(Semaine de 4 après-midi)	(Semaine de 4 matinées)	(Semaine de 3 matinées)
- 450	89,00 €	71,20 €	56,00 €	42,00 €
451 - 1220	110,00 €	88,00 €	68,00 €	51,00 €
1221 - 1800	127,00 €	101,60 €	80,00 €	60,00 €
+ 1800	144,50 €	115,60 €	92,00 €	69,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Alpes Grand Serre / St Julien en Vercors / Laffrey - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)
	Tarifs Venon	Tarifs Venon
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	360 €	445 €
1221 - 1800	405 €	490 €
+ 1800	450 €	535 €

BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

LES AIDES DEDUCTIBLES

Des aides peuvent être accordées par le CCAS de votre commune, ou par votre Comité d'Entreprise. Ces aides vous sont versées directement, ou peuvent venir en déduction des tarifs indiqués ci-dessus.

Renseignez-vous directement auprès du CCAS de votre commune, ou auprès de votre Comité d'Entreprise.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU papiers sont possibles, uniquement au siège de l'Association.